

PLAN STRATÉGIQUE DU REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE
2012-2017

**DAIGLE
/ SAIRE**

Réalisation

Pascale Daigle, associée

DAIGLE / SAIRE Conseil en management, stratégie et économie
6925, 9^e avenue, Montréal (Québec) H1Y 2L1 www.daiglesaire.ca
Contact : 514 509 1143

En étroite collaboration avec Lorraine Hébert, direction générale du RQD

Avec la précieuse contribution des membres de l'équipe du RQD et du comité de suivi formé d'administrateurs du RQD

Table des matières

INTRODUCTION	1
1.1 LE MANDAT CONFIE	1
1.2 L'APPROCHE PRIVILÉGIÉE	1
1.3 LE CONTENU DU DOCUMENT	1
LA MISSION ET LES MANDATS DU RQD	2
2.1 LES ÉLÉMENTS DE LA MISSION DU RQD	2
2.2 LES GRANDS MANDATS DU RQD	2
LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	3
3.1 STRATÉGIE GÉNÉRALE	3
3.2 CINQ ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	3
LES PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT	7

Introduction

1.1 LE MANDAT CONFIE

Le mandat confié à DAIGLE / SAIRE consistait à élaborer le plan stratégique quinquennal du Regroupement québécois de la danse (RQD). Cette démarche de planification comprenait trois grandes phases de travaux :

- Établir un diagnostic de la situation du RQD et statuer sur les enjeux d'évolution de l'organisme;
- À partir des enjeux identifiés, permettre la réflexion et définir des orientations ainsi que des stratégies d'intervention pour le RQD sur un horizon de cinq ans (2012-2017).
- Élaborer un plan d'action permettant de réaliser les orientations et stratégies établies sur l'horizon de cinq ans.

1.2 L'APPROCHE PRIVILÉGIÉE

Le présent plan stratégique prend appui sur le diagnostic de la situation du RQD établi dans une phase précédente de travaux. Ce diagnostic a essentiellement été constitué à partir des résultats d'activités d'analyse et de consultation. Sur les bases des constats du diagnostic et des enjeux définis, une réflexion s'est engagée pour définir les orientations stratégiques et les stratégies d'intervention pour chacune d'elles.

Plusieurs rencontres de travail avec la direction ont été menées. Le conseil d'administration et plus particulièrement le comité de suivi formé d'administrateurs, et les employés ont également nourri la démarche tant de diagnostic que de réflexion sur les orientations, les stratégies et les actions à mettre en place.

1.3 LE CONTENU DU DOCUMENT

Les pages qui suivent présentent la mission et les mandats RQD. Le plan stratégique se décline par la suite avec la stratégie générale privilégiée ainsi que les cinq orientations retenues. Celles-ci sont déclinées en stratégies d'intervention qui guident l'organisme dans la réalisation des orientations.

La dernière partie du document est consacrée au plan d'action. Ce dernier propose, pour chacune des orientations, les actions privilégiées, les responsables de leur réalisation, l'échéancier ainsi que les conditions particulières de réalisation et les indicateurs de performance

La mission et les mandats du RQD

2.1 LES ÉLÉMENTS DE LA MISSION DU RQD

Fondé en 1984 sur la nécessité de doter la danse québécoise d'une voix commune, le RQD représente près de 500 professionnels de la danse de recherche, de création ou de répertoire. Sa mission est composée des éléments suivants :

- Le RQD représente la danse professionnelle québécoise de recherche, de création et de répertoire;
- Il est un lieu privilégié de rassemblement et de concertation des artistes et des professionnels de tous les secteurs de pratique de la discipline;
- Il est l'antenne et la voix de la danse professionnelle sur la scène culturelle, auprès des instances publiques et de la population;
- Il travaille au déploiement optimal des multiples composantes de la discipline et contribue par la réalisation de ses mandats à son essor sur le territoire québécois.

2.2 LES GRANDS MANDATS DU RQD

Le RQD réalise sa mission à travers cinq grands mandats :

- La vie associative
- La concertation
- La représentation
- La valorisation de la discipline
- L'avancement professionnel et disciplinaire

Les orientations stratégiques

3.1 STRATÉGIE GÉNÉRALE

La stratégie générale fournit de grands buts qui guident l'action du RQD pour la période couverte par le plan stratégique soit les cinq prochaines années (2012-2017). La stratégie générale privilégiée par le RQD est composée de trois grands éléments :

1. Réaffirmer le rôle spécifique du RQD dans l'écologie de la danse;
2. Renforcer et pérenniser l'organisation du RQD;
3. S'assurer de la réalisation du Plan directeur de la danse professionnelle :
 - Comme responsable, réaliser des actions inscrites au Plan directeur;
 - Comme partenaire, participer à la réalisation d'actions inscrites au Plan directeur;
 - Comme responsable désigné par le milieu de la danse, assurer la coordination, la mise en œuvre et le suivi des réalisations du Plan directeur auprès du milieu de la danse, des pouvoirs publics et des autres partenaires.

Le 3^e élément exige toutefois que le RQD dispose de ressources additionnelles, notamment un secrétariat à la mise en œuvre du Plan directeur. Dans le cas où ces ressources additionnelles ne seraient pas disponibles, ce troisième élément s'énoncera de la façon suivante :

- Réaliser certaines mesures du Plan directeur de la danse professionnelle en cohérence avec les mandats du RQD et les ressources dont il dispose.

3.2 CINQ ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Cinq grandes orientations façonneront les actions du RQD au cours des cinq prochaines années :

1. Nourrir et renforcer la vie associative
2. Se servir du Plan directeur pour renforcer les actions en concertation et en représentation
3. S'affirmer comme un carrefour de ressources professionnelles en danse
4. Contribuer à une visibilité et une notoriété plus importantes de la danse dans les différentes sphères de la société
5. Avoir les moyens nécessaires à la pleine réalisation du plan stratégique

Les points qui suivent à la page suivante déclinent chacune de ces cinq orientations en stratégies d'intervention.

Orientation 1 : Nourrir et renforcer la vie associative

Les stratégies d'intervention sont les suivantes :

- 1.1 Suivre la mouvance et regrouper une plus grande diversité artistique et professionnelle
- 1.2 Accroître la cohésion et les interactions entre les membres de sorte de dynamiser la vie associative
- 1.3 Accentuer la présence et l'action du RQD sur le territoire
- 1.4 Assurer la concertation avec les principaux groupes, organisations et associations liés au milieu de la danse au Québec et au Canada

Orientation 2 : Se servir du Plan directeur pour renforcer les actions en représentation

Les stratégies d'intervention sont les suivantes :

- 2.1 a) Assurer la coordination et le suivi de la mise en œuvre du Plan directeur
Considérer le scénario b) qui suit, si les ressources nécessaires à la réalisation de l'option a) ne sont pas disponibles
- 2.1 b) Réaliser des actions inscrites au Plan directeur en lien avec les mandats du RQD et en fonction des opportunités se présentant
- 2.2 Accentuer la présence de leaders du milieu et d'administrateurs du RQD dans la sphère publique et politique
- 2.3 Miser sur la cohésion et la synergie des actions pour accroître la portée de la représentation au Québec et au Canada
- 2.4 S'assurer d'une connaissance stratégique et actualisée des réalités et des enjeux dans lesquels doit s'inscrire le travail de représentation du RQD
- 2.5 Obtenir une plus grande contribution des membres aux actions en représentation

Orientation 3 : S'affirmer comme un carrefour de ressources professionnelles en danse

Les stratégies d'intervention sont les suivantes :

- 3.1 Alimenter les membres en informations judicieuses sur l'exercice des professions, l'amélioration des conditions de pratique et l'essor des organisations dédiées à la danse
- 3.2 Encourager le partage d'informations et d'expertises entre artistes et professionnels de la danse à l'échelle du Québec et du Canada
- 3.3 Constituer un lieu de référence et de convergence de l'information en danse
- 3.4 Adapter l'offre de formation continue et de perfectionnement en fonction de besoins identifiés au Plan directeur
- 3.5 Contribuer à l'amélioration des conditions et des relations de travail des artistes et des travailleurs culturels

Orientation 4 : Accroître la visibilité et la notoriété de la danse dans la société

Les stratégies d'intervention sont les suivantes :

- 4.1 Contribuer à une présence plus significative de la danse dans les médias écrits et électroniques
- 4.2 Faire en sorte que la danse professionnelle soit davantage ancrée dans le tissu social et culturel du Québec
- 4.3 Accroître la portée et les retombées de Québec Danse comme événement de valorisation de la danse sur le territoire du Québec
- 4.4 Contribuer au rayonnement de la danse professionnelle du Québec au Canada et sur la scène internationale
- 4.5 Inscrire le RQD dans des réseaux d'information et d'échanges en danse à l'échelle nationale et internationale
- 4.6 Faire du portail Québec Danse un centre de référence incontournable sur la danse au Québec
- 4.7 Collaborer à la structuration et à la mise en valeur du domaine de connaissances en danse
- 4.8 Soutenir la constitution et la mise en valeur du patrimoine de la danse

Orientation 5 : Avoir les moyens nécessaires à la pleine réalisation du plan stratégique

Les stratégies d'intervention sont les suivantes :

- 5.1 Adapter l'organisation aux exigences du plan stratégique
- 5.2 Viser l'efficacité organisationnelle en dotant le RQD des ressources humaines, des compétences et des processus de gestion nécessaires
- 5.3 Assurer la vitalité et l'efficacité de la gouvernance
- 5.4 Renforcer le positionnement du RQD dans l'espace public, auprès du milieu de la danse et des acteurs d'influence
- 5.5 Hausser significativement le niveau de financement du RQD afin qu'il puisse remplir adéquatement ses mandats et contribuer à la réalisation du Plan directeur

Le plan d'action 2012-2017

En fonction des orientations fixées et pour chacune des stratégies privilégiées, des actions ont été déterminées. Ces actions définissent la feuille de route du RQD pour les cinq prochaines années.

4.1 LES PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT

Bien que les actions intégrées au plan d'action soient toutes jugées déterminantes pour que le RQD puisse remplir sa mission, des priorités de développement ont été établies. Ces priorités sont les suivantes :

1. Obtenir les ressources nécessaires à la coordination de la mise en oeuvre du Plan directeur

4. Renforcer la présence de la danse professionnelle dans l'espace public et médiatique ainsi que sur le territoire

2. Entretenir la mobilisation et la concertation du milieu autour du Plan directeur

5. Dynamiser les communications du RQD pour un meilleur partage des informations et une présence accrue de la danse professionnelle dans le Web et les médias sociaux

3. Consolider le secteur du développement professionnel et contribuer de manière significative à l'amélioration des conditions d'exercice des artistes et travailleurs en danse

6. Ouvrir à la diversité des genres et des styles de danse professionnelle et créer des ponts entre les pratiques professionnelles et amateurs